



## REJOIGNEZ L'OBSERVATOIRE DES ONDES

Le 18 novembre 2020, la 5G était lancée en France et EXEM installait ses premiers capteurs pour superviser en continu l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Pour célébrer deux années de déploiement et plus de 200 capteurs installés, vous aussi, **rejoignez l'Observatoire des Ondes en bénéficiant d'un capteur offert pour une commande de 3 capteurs ou plus pour une durée minimale de 1 an.**

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus, cette offre prend fin le 31 décembre 2022 !

J'en profite

## EXPOSITION AUX ONDES : EXEM & GEOMOD S'ASSOCIENT

EXEM et Geomod by Coexya unissent leurs expertises respectives dans le domaine des champs électromagnétiques ! Ce partenariat à la fois commercial et technique repose sur les **technologies de l'Observatoire des Ondes** et du **logiciel MithraREM**. Il a pour ambition de proposer une nouvelle offre innovante de **mesures et de simulations** des ondes électromagnétiques aux acteurs des territoires et aux entreprises en France et à l'international.

En savoir plus





## EXEM LAUREAT DU PRIX INNOVACTEUR

Nous sommes fiers d'avoir été nominés lors du **Salon Innopolis Expo Paris 2022** pour le **Prix Innovacteur de la Ville de Demain**, qui récompense la promesse de l'[Observatoire des Ondes](#) : apporter de la transparence aux administrés grâce à notre dispositif de supervision des ondes électromagnétiques.

En savoir plus

Une belle occasion de mettre en avant les agglomérations déjà équipées : **Bordeaux Métropole**, Ville de **Marseille**, **Nantes Métropole**, **Rennes Métropole**, **Orléans Métropole**, Métropole du Grand **Paris**, Eurométropole de **Strasbourg**, **Mulhouse Alsace Agglomération**, Ville de **Lille** et la Ville de **Bruxelles** !

## OBSERVATOIRE ANFR DES SITES 4G & 5G EN FRANCE



Au 1er novembre 2022, l'Agence Nationale des Fréquences a autorisé au total **62 538 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** :

- **61 935 sites 4G** sont autorisés en France
- **36 868 sites 5G** sont autorisés en France, dont 142 sites en Outre-Mer

[Pour en savoir plus](#), n'hésitez pas à consulter l'observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que [Cartoradio.fr](#), plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

## LE TUTORIEL OBSERVATOIRE DES ONDES

Découvrez comment utiliser notre solution de supervision et de communication de l'exposition des citoyens aux ondes électromagnétiques dans ce tutoriel vidéo...

Découvrir



## LE SAVIEZ-VOUS ?

En ce qui concerne l'implantation ou la modification substantielle des installations radioélectriques, [les maires ont un rôle clé en matière d'urbanisme et d'exposition du public](#) aux ondes

électromagnétiques. Ils peuvent :



Valider les demandes de mesure d'exposition dans le cadre du dispositif national de surveillance géré par l'ANFR (Agence nationale des fréquences)



Faire réaliser des mesures sur leur territoire



Demander la réunion d'une instance de concertation départementale (ICD) lorsqu'ils estiment qu'une médiation est requise



Être représentés au sein du Comité national de dialogue relatif au niveau d'exposition du public aux ondes électromagnétiques, réuni sous l'égide de l'ANFR

**L'info en +** Dans les établissements (mairie, médiathèque...) proposant au public un accès sans fil à internet, les maires doivent faire mentionner clairement à leur entrée l'accès WIFI au moyen d'un pictogramme.

---

Suivez l'actualité d'EXEM et de l'exposition des personnes aux ondes électromagnétique,  
[retrouvez-nous sur](#)



EXEM  
39 Avenue Crampel, Toulouse, Haute-Garonne, 31400, France

Vous ne souhaitez plus recevoir nos communications ? [Cliquez-ici pour vous désabonner](#)